

HOTSPOT

Le magazine du Forum Biodiversité Suisse

Surveillance de la biodiversité

**PAYSAGE DU MONI-
TORAGE EN SUISSE**

**DU RELEVÉ
À LA POLITIQUE**

**NOUVELLES
MÉTHODES DE SUIVI**

Le monitoring, catalyseur d'actions

Les programmes de monitoring sont la plaque tournante d'une protection de la nature basée sur l'évidence scientifique. Ils sont efficaces lorsqu'ils permettent d'évaluer les mesures existantes et de mettre en évidence les besoins d'action supplémentaires.

JÉRÔME PELLET

De trop nombreux programmes de suivi de la biodiversité sont de nature contemplative. Élaborés par des naturalistes enthousiastes, ils accumulent à grand frais des montagnes de données environnementales. Bercés par l'illusion de productivité qu'engendre l'accroissement d'une base de données, ces dispositifs n'atteignent que rarement le but d'un programme de monitoring: influencer la prise de décision et la mise en œuvre de mesures. Un programme de monitoring, que ce soit à l'échelle nationale, régionale ou locale, doit être conçu pour catalyser l'action. Pour que sa fonction puisse être remplie, il doit réunir plusieurs caractéristiques clés, détaillées ci-dessous sous forme d'étapes.

Impliquer toutes les parties prenantes: Laisser la responsabilité d'un programme de monitoring aux seuls environnementalistes et/ou statisticiens est une erreur qui aboutit à une vision biaisée du domaine étudié. Pour qu'un programme reflète la complexité des systèmes naturels, culturels et sociétaux, il doit impérativement être conçu en incluant l'ensemble des parties prenantes, en particulier les autorités à qui les résultats s'adresseront. Prenons l'exemple d'une zone nouvellement protégée dans les Alpes. Il est vraisemblable que les différentes parties prenantes définiront le succès de la protection de différentes manières. Est-ce l'augmentation de la richesse ornithologique? L'absence de prédation du loup sur le bétail? Le maintien des prairies et pâturages maigres face à la déprise agricole? Tous ces éléments étant liés entre eux, il importe d'inclure tous les points de vue dans la définition des objectifs du monitoring.

Expliciter la question: La seconde étape est la clé de voûte de l'ensemble du système. Il s'agit de formuler de manière explicite la question auquel le programme de monitoring doit répondre. Le mot-clé ici est: explicite. Une formulation du type «comment évoluent les pollinisateurs dans la surface agricole» n'est pas suffisamment explicite. On préférera une formulation du type «quelle est l'évolution moyenne de la biomasse des pollinisateurs dans la surface agricole». Si c'est la question de la pollinisation qui est centrale, alors la formulation devrait s'approcher de «l'évolution de la biomasse des pollinisateurs influence-t-elle le rendement du colza?».

Un système cohérent d'indicateurs liés entre eux: L'élaboration du catalogue d'indicateurs constitue l'étape la plus facile à mettre en œuvre. En effet, le choix des indicateurs découle presque mécaniquement des questions formulées à l'étape précédente. Vous voulez déterminer si votre réseau de réserves forestières profite aux organismes menacés? Il suffira de mesurer le bois mort et de sélectionner des indicateurs liés aux espèces saproxylophages. Vous voulez savoir si les îlots de chaleur urbains sont influencés par la diversité des essences arborées? Il suffira de mesurer l'intensité des îlots de chaleur par quartier et de confronter cette valeur à celle de la diversité du patrimoine arboré. Comme les deux

exemples ci-dessus en témoignent, le dispositif de monitoring doit inclure plusieurs indicateurs liés entre eux par des relations causales explicites entre «drivers» et impacts. On veillera néanmoins à sélectionner des indicateurs suffisamment simples, communicables et reproductibles.

Des valeurs seuils d'action: Si vous roulez en voiture et que vous n'avez pas l'intention de lever le pied lorsque votre tachymètre indique que vous avez atteint la vitesse autorisée, alors vous n'avez pas besoin d'un tachymètre. Il en va de même avec les indicateurs environnementaux. Si vous n'avez pas défini de valeurs cibles déclenchant une action, c'est que vous n'avez pas besoin d'indicateur. La différence entre les monitorings «contemplatifs» et les monitorings catalyseurs d'action se trouve là. La définition de ces valeurs seuils doit être faite avant la collecte des données. Vous voulez suivre l'évolution de la canopée urbaine dans le cadre d'une stratégie d'arborisation? En fixant une valeur cible à 25% (valeur habituellement reconnue), vous pourrez déterminer la progression à accomplir et planifier dans le temps les mesures à mettre en œuvre.

Se préparer au changement: Le monitoring se prépare sur le long terme. Cela ne signifie toutefois pas que tout doit rester immuable. Si l'évolution d'un indicateur se révèle plus brutale qu'attendue, la puissance statistique augmentera et la taille de l'échantillon pourra diminuer en conséquence, tout en restant capable de répondre à la question formulée. Enfin, la science évolue à des vitesses plus élevées que nos dispositifs de suivi à long terme. On doit donc être en mesure d'intégrer de nouveaux paramètres en réponse à de nouvelles connaissances ou situations. La rigidité scientifique et l'aversion helvétique au changement ne doivent pas être des freins à l'adaptation des systèmes de monitoring.

Un programme de monitoring n'est pas le terrain de jeu de naturalistes enthousiastes qui rêvent de réaliser de coûteux inventaires de leur groupe d'organismes favori. Il s'agit avant tout d'un outil d'aide à la décision. De trop nombreux programmes sont surchargés d'indicateurs. L'accumulation de données est telle que ces dispositifs diluent l'information et paralysent l'action. Ces programmes dispendieux sont non seulement inutiles, mais pire, ils détournent l'argent qui aurait servi à des mesures actives sur le terrain. Un programme de monitoring doit être pensé comme le catalyseur de l'action. C'est lui qui permet de déterminer si des mesures ont atteint leur objectif ou si de nouvelles mesures sont nécessaires. Le monitoring est au cœur de l'action, c'est la plaque tournante d'une conservation de la nature «evidence-based». •

> JÉRÔME PELLET dirige le bureau de conseil n+p à Lausanne. Il est également chargé de cours en écologie appliquée à l'Université de Lausanne. Il a récemment participé à la mise à jour des indicateurs du domaine biodiversité de l'OFEV. >> Contact: jerome.pellet@nplusp.ch